ACTEVI
Touche pas à mon ciel

Pour qu'Issy soit une ville où il fait bon vivre

Bulletin d'adhésion à l'association ACTEVI - Touche pas à mon ciel

Pour adhérer / renouveler votre adhésion à ACTEVI Touche pas à mon ciel, veuillez compléter et nous faire parvenir le bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

ACTEVI Touche pas à mon ciel

2, rue André Chénier

92130 Issy les Moulineaux

Oui, je souhaite adhérer / renouveler mon adhésion [1] à ACTEVI Touche pas à mon ciel et je règle ma cotisation 2025 [2]

Nom :……

Prénom :……..

Adresse : ……

Tél : ……

Adresse de courriel : ……..

☐ Membre actif – cotisation annuelle [2] ☐ 30€

☐ Membre actif bienfaiteur [2] ☐ 60€ ☐ 90€ ☐ autre : …. €

☐ Membre de soutien / sympathisant – cotisation annuelle libre avec un minimum de 10€

Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'ACTEVI

[1] Conformément aux dispositions des articles 200.-1b et 238bis.1.a du code général des impôts, les dons effectués au profit de notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt et à l'émission de reçus. **La déduction représente 66% du montant du versement dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Une adhésion de 30€ permet de déduire directement de votre impôt 20€.**

[2] La cotisation 2023 est valable du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.